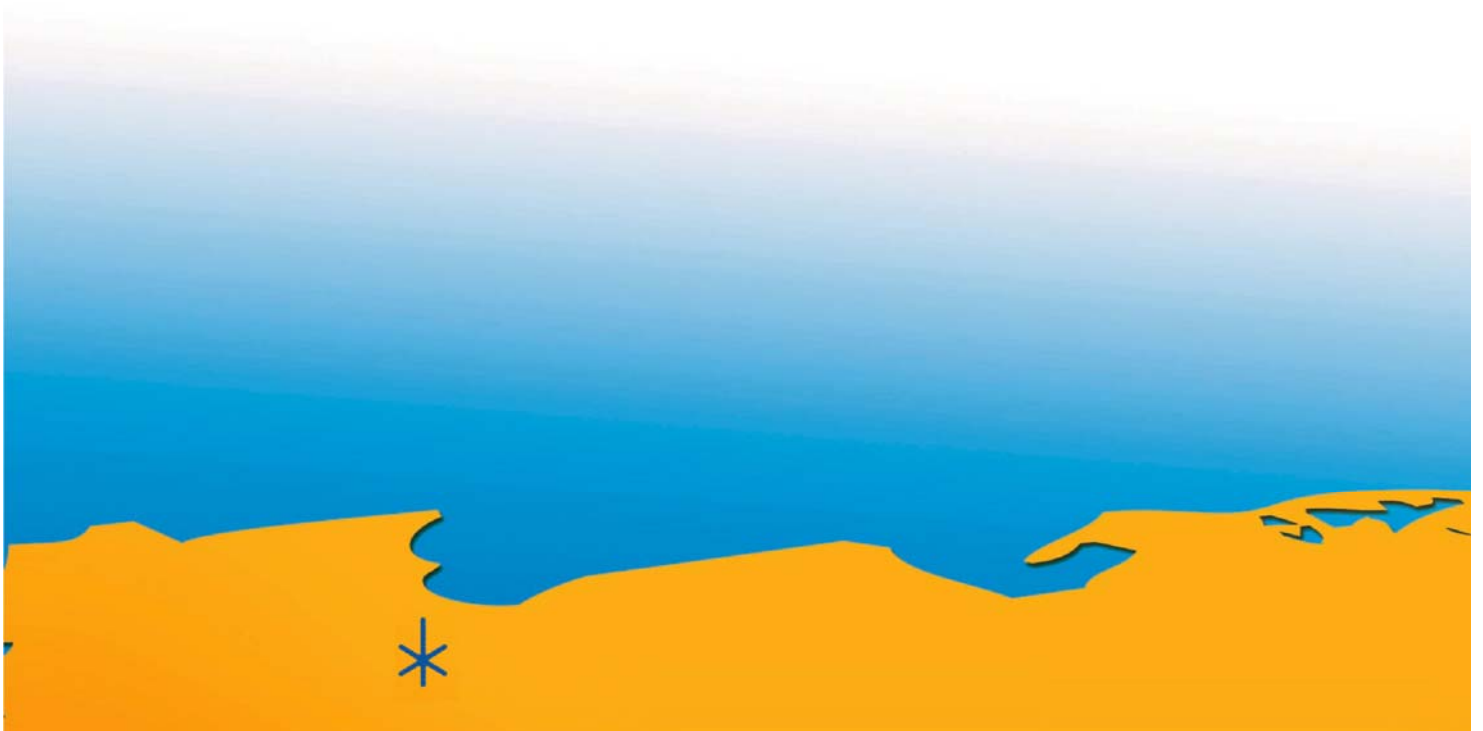




CAPITALE DES SAVOIRS DU SUD DE L'EUROPE

OPERATION CAMPUS

NOTE DE PRESENTATION



Opération Campus

Aix-Marseille Université: capitale des savoirs du Sud de l'Europe

I. Introduction



L'Opération Campus s'inscrit dans le contexte particulier de la **création d'Aix-Marseille Université**. En effet, elle constitue un accélérateur de la fusion des trois universités du territoire d'Aix-Marseille, en ce qu'elle permettra à l'université unique de rapidement disposer de sites d'enseignement et de recherche puissants, connectés et rénovés aux meilleurs standards internationaux. Elle sera également un moteur de la construction d'une université visible et lisible.

Le périmètre d'intervention de l'Opération sera certes limité territorialement, à Aix-en-Provence, au quartier dit « des facultés », et à Marseille au seul site de Luminy, mais **le label Campus bénéficiera à l'ensemble de la future université unique**, à tous ses campus, à tous ses sites et à tous ses secteurs disciplinaires.

L'Opération Campus a également été conçue comme la pierre angulaire d'un projet plus global porté par le « **Schéma stratégique - Aix-Marseille Université 2020** », dont le dessein réside dans l'édification d'une capitale des savoirs du Sud de l'Europe construite sur cinq grands campus, chacun doté d'une dominante thématique fortement ouverte sur le monde euro-méditerranéen.

II. Le projet

II.1 Notre ambition

Le projet est porté par une triple ambition :

- **Construire une université leader dans le secteur de l'économie de la connaissance.**

La construction d'une université puissante et capable d'affronter la concurrence internationale repose, tout d'abord, sur la richesse, la cohérence et la lisibilité de son offre de formation. Or, la fusion des trois universités constitue, de ce point de vue, une formidable opportunité en ce qu'elle permettra de rationaliser et de composer une offre claire et cohérente. Cette offre sera, en outre, soutenue par une politique affichée d'insertion professionnelle.

- **Dynamiser le territoire métropolitain Aix-Marseille.**

Au-delà de la seule construction d'un espace universitaire rénové, il s'agit d'élaborer une véritable politique universitaire du territoire qui, en partenariat étroit avec l'État, les collectivités territoriales et le monde économique, participera à un développement maîtrisé et optimal de la conurbation Aix-Marseille, ainsi qu'à une meilleure intégration de l'espace universitaire dans la cité et le monde socio-économique.

- **Contribuer à l'édification de l'union méditerranéenne des savoirs.**

La participation à l'édification de l'Union méditerranéenne des savoirs constitue la troisième ambition. De nombreuses actions sont d'ailleurs déjà lancées, tels que le réseau Ramsès autour de la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme (M.M.S.H.) installée à Aix-en-Provence, le consortium Thétys qui réunit 31 universités du pourtour méditerranéen ou la récente création d'une Ecole doctorale des juristes méditerranéens.

II.2 Notre stratégie

1) Fusionner les trois universités du territoire d'Aix-Marseille

La fusion des trois universités constituera une mutation déterminante du système universitaire local. En effet, malgré quelques récents progrès, notamment réalisés depuis la création du PRES, le paysage universitaire d'Aix-Marseille reste marqué par une fragmentation institutionnelle qui nuit indiscutablement à l'efficacité et à l'attractivité du système local d'enseignement et de recherche.

2) Renforcer les partenariats

Les grands organismes de recherche, les collectivités territoriales et les entreprises locales doivent devenir les partenaires officiels de l'université unique et l'accompagner dans ses projets. L'Opération Campus a déjà permis de prendre la mesure de l'apport des collectivités qui, dans une démarche différente de celle des Contrats de projet Etat-Région, ont su mobiliser leurs services et leurs finances pour soutenir le dossier.

II.3 Notre démarche

Les sites universitaires d'Aix-Marseille se sont historiquement et géographiquement développés en dehors de toute véritable logique d'organisation et d'anticipation et n'ont pas connu de réhabilitation majeure de leurs infrastructures initiales. Les trois établissements universitaires (UI, UII, UIII) ont donc décidé de se réunir dans un **Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES)** dont l'ambition s'est rapidement muée en une volonté de créer une université unique. C'est donc logiquement que le portage de l'Opération Campus a été confié au PRES.

II.4 Nos partenaires

1) L'État et ses opérateurs

L'évolution récente du statut des universités a eu pour conséquence de faire définitivement changer les formes de leurs relations avec l'État. La tutelle est ainsi devenue un partenaire privilégié. La réalisation d'un schéma stratégique, conjointement élaboré avec le rectorat dans le cadre de l'Opération Campus, confirme cette évolution positive. Il en va de même pour le CROUS, qui développe, depuis plusieurs années, un partenariat fort avec nos universités que l'Opération Campus a très largement amplifié.

2) Les collectivités territoriales

Le Conseil Régional PACA, le Conseil Général des Bouches-du-Rhône, les municipalités d'Aix-en-Provence et de Marseille, la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole et la Communauté du Pays d'Aix ont fait de l'enseignement supérieur et de la recherche universitaire d'Aix-Marseille un enjeu stratégique et politique majeur de leur développement.

3) Les organismes de recherche et les pôles de compétitivité

La richesse disciplinaire d'Aix-Marseille Université est renforcée par l'exceptionnelle présence des organismes de recherche dans l'aire métropolitaine d'Aix-Marseille (CNRS, INSERM, IRD, CEA-ITER...). La participation active dans neuf pôles de compétitivité marque également sa volonté et sa capacité à valoriser ses activités de recherche.

4) Le monde socio-économique

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Marseille-Provence et l'Union Patronale des Bouches-du-Rhône se sont officiellement associées à cette démarche. Par ailleurs, des partenariats se sont développés et concrétisés avec des laboratoires de grands groupes tels qu'AREVA, ATMEL, EUROCOPTER, ST MICROELECTRONICS, DECATHLON ou encore des institutions comme notamment la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence ou l'Assistance publique - Hôpitaux de Marseille.

II.5 Notre gouvernance

Le portage de l'Opération Campus par le PRES ayant été acté, le pilotage stratégique de l'opération a été confié à un **comité de direction**, composé des Présidents des trois universités concernées, ainsi que du recteur et du directeur du CROUS. Ce comité de direction a été associé, d'une part, à un **comité de pilotage** réunissant les collectivités territoriales, les organismes de recherche et les autres établissements d'enseignement supérieur d'Aix-Marseille et, d'autre part, à un **comité d'orientation** composé des acteurs

socio-économiques. Le pilotage opérationnel a, pour sa part, été confié à une **équipe projet** composée de cinq membres nommés par le comité de direction.

II.6 Nos outils

La démarche s'intègre dans une **logique d'aménagement du territoire** initiée dans la directive territoriale d'aménagement, le schéma de service collectif et les documents d'urbanisme élaborés à Aix-en-Provence et à Marseille (schéma de cohérence territoriale, plan local d'urbanisme, plan local de l'habitat et plan de déplacement). Mais au-delà de la poursuite d'une démarche déjà ancienne, l'Opération Campus s'inscrit dans une **méthode dite « du schéma directeur »**, dont le principal objectif est de construire un projet global fortement rationalisé.

Les objectifs de cette approche prospective ont été :

- de définir les nouveaux besoins de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la vie étudiante ;
- d'améliorer l'intégration des sites dans la ville et leur lisibilité par des aménagements cohérents ;
- d'offrir une aide à l'élaboration d'une stratégie de long terme, pour ainsi mieux préparer les contrats futurs et les articuler avec les projets de l'Opération Campus et de la fusion des universités.

III. Le schéma stratégique « Aix-Marseille université 2020 »

L'Opération Campus se structure autour de trois principes directeurs : **regrouper, développer et connecter**.

III.1 Regrouper

Il s'agit de rendre les actions d'Aix-Marseille Université plus lisibles et plus efficaces à travers plusieurs types de regroupements :

- **Regroupement par dominantes scientifiques** (recherche et formation) afin de « typer » chaque site sans cependant rechercher une homogénéité inappropriée.
- **Regroupement des services administratifs centraux** de chaque site, qui se verront affecter des locaux, voire des bâtiments particuliers.
- **Regroupement de tous les services à l'étudiant dans un cœur de Campus** installé au centre de chaque site.

III.2 Développer

L'attractivité d'un site universitaire, la réussite de ses étudiants et la performance de ses équipes de recherche dépendent fortement de la **qualité de vie** qui leur est offerte en-dehors de leurs seuls espaces de formation ou de recherche. L'extension des lieux documentaires et de travail, la création d'installations sportives, la construction de logements supplémentaires, le développement d'espaces de rencontres et d'échanges ("cœurs de campus" entendus comme des lieux d'accueil et de convivialité où seront offerts des services), outre le fait qu'ils contribueront à l'animation des sites, favoriseront les synergies entre étudiants, enseignants, chercheurs et milieux économiques et culturels pour irriguer la totalité des campus d'une vie universitaire rénovée.

Par ailleurs, l'aménagement des espaces extérieurs, porté par l'esprit « **Eco-Campus** », contribuera à l'animation des sites et à leur traitement paysager et constituera un facteur important de leur identification et de leur sécurisation.

III.3 Connecter

Le principe de connexion vise à améliorer la circulation des étudiants et des personnels à l'intérieur d'un territoire universitaire réparti sur cinq grands campus géographiques distincts, qui seront eux-mêmes à connecter à d'autres sites universitaires locaux.

Les **lignes de transport en commun** (bus, métro-tramway, voie ferrée) feront l'objet d'améliorations à court terme de la part des collectivités (aménagement en sites propres, fréquence des dessertes, rabattement sur les pôles d'échange, ...). En parallèle, des dispositions tarifaires adaptées à la clientèle étudiante seront proposées.

De plus, des **aménagement de la voirie publique** (pistes cyclables, trottoirs, ...) seront systématiquement réalisés par les collectivités afin de favoriser l'utilisation du vélo et la pratique de la marche à pied.

Enfin, des **équipements complémentaires** (parkings deux-roues sécurisés, stations vélos) seront implantés à l'entrée des sites.

IV. L'Opération Campus par site

Si la stratégie globale est d'assurer la cohérence globale d'Aix-Marseille Université et l'équilibre de ses cinq campus, l'Opération Campus portera spécifiquement sur le **quartier des facultés à Aix-en-Provence** et sur le **site de Luminy à Marseille**.

IV.1 Aix-en-Provence - quartier des facultés

- **Regrouper** : formations et laboratoires (Droit ; Economie et Gestion ; Lettres et Sciences Humaines) ; services administratifs centraux du site.
- **Développer** : espaces de travail ; vie de campus (logement, restauration, sport, cœur de campus).
- **Connecter** : transports en commun (bus à haut niveau de service, halte ferrée, ...) ; intégration du campus dans la cité.

Pour les locaux de formation et de recherche, la priorité a été donnée à la réhabilitation des locaux existants en limitant les constructions.

IV.2 Marseille - Luminy

- **Regrouper** : enseignement (pédagogie renouvelée des sciences), recherche (un pôle mondial en biologie intégrative) et administration.
- **Développer** : transfert de technologie ; vie de campus (logement, restauration, sport, cœur de campus).
- **Connecter** : transports en commun (bus à haut niveau de service, ...) ; intégration du campus dans son environnement.

Comme pour Aix-en-Provence, la priorité a été donnée à la réhabilitation des locaux existants.

V. Synthèse financière

L'Opération Campus d'Aix-Marseille Université s'inscrit dans un schéma stratégique global. Le volet relatif aux campus d'« Aix-Quartier des facultés » et de « Marseille-Luminy » nécessite un financement de 1 120 M€, dont 154 M€ au titre du Contrat de Projets Etat-Région et 966 M€ au titre de l'Opération Campus.

Les actions de ce schéma stratégique s'organisent autour de 3 principes :

- Le regroupement de l'enseignement, de la recherche et de l'administration (325 M€ hors CPER pour 133 000 m² SHON¹).
- Le développement de la vie de campus et du transfert de technologie (369 M€ hors CPER pour 140 000 m² SHON).
- La connexion et l'intégration du campus (272 M€ hors CPER).

Dans un souci de rationalisation, la priorité est donnée à la réhabilitation des locaux existants (174 000 m² SHON) en limitant fortement les constructions nouvelles (99 000 m² SHON).

La réalisation de l'opération Campus nécessite au résultat :

- 589 M€ au titre du financement Etat.
- 377 M€ au titre du financement des collectivités et autres partenaires (dont CROUS 61,95 M€).

Le montant total de l'Opération Campus Aix-Marseille Université est de 966 M€.

¹ SHON : Surfaces Hors Œuvres Nettes.